

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL
(Division des services essentiels)

Région : Montréal
Dossier : 1252601-71-2111
Dossier accréditation : AM-1003-0452
Montréal, le 29 novembre 2021

DEVANT LE JUGE ADMINISTRATIF : François Beaubien

Syndicat des techniciens(nes) de laboratoire de Héma-Québec (CSN)
Partie demanderesse

c.

Héma-Québec
Partie défenderesse

DÉCISION

L'APERÇU

[1] Le Syndicat des techniciens(nes) de laboratoire de Héma-Québec (CSN) représente :

Tous les techniciens en laboratoire diplômés à l'exception des employés de bureau et de tous ceux automatiquement exclus par la loi.

[2] La convention collective est expirée depuis le 31 mars 2019.

[3] Héma-Québec, une entreprise de cueillette, de transport ou de distribution du sang ou de ses dérivés, est un service public tel que l'entend le *Code du travail*¹ à son article 111.0.16, paragraphe 7°. Elle a pour mission de répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité.

[4] Le 5 novembre 2021, le Tribunal ordonne aux parties² de maintenir des services essentiels et de se conformer aux exigences des articles 111.0.18 et 111.0.23 du Code en cas de grève.

[5] Le 18 novembre suivant, le Tribunal reçoit un avis de grève du syndicat indiquant son intention de recourir à une grève à durée déterminée d'une journée, débutant le 30 novembre 2021, à 00 h 01, pour se terminer à 23 h 59. Une liste des services essentiels que le syndicat propose de maintenir durant la grève est jointe à l'avis.

[6] Conformément à l'article 111.0.18 du Code, les parties doivent négocier les services essentiels à maintenir en cas de grève. À l'issue d'une séance de conciliation tenue par le Tribunal, une entente partielle est conclue le 24 novembre 2021.

[7] Demeure un litige concernant la contribution du personnel d'encadrement d'Héma-Québec au maintien des services essentiels.

[8] À la suite d'une première journée d'audience tenue le 25 novembre, les parties reprennent leurs discussions et, le lendemain, annoncent au Tribunal qu'elles en sont venues à une entente.

[9] Selon l'article 111.0.19 du Code, le Tribunal doit maintenant évaluer la suffisance des services proposés dans l'entente.

PROFIL D'HÉMA-QUÉBEC

[10] Héma-Québec organise à la grandeur du Québec des collectes de sang. Elle offre de plus une expertise reconnue ainsi que des services spécialisés en immunohématologie. Elle compte un établissement à Montréal et un à Québec. Il y a également six centres des donneurs de sang Globule : quatre à Montréal et deux à Québec.

[11] Elle est aussi responsable de la banque publique de sang de cordon et de la gestion du registre des donneurs de cellules souches pour le Québec. De plus, elle a mis sur pied une banque publique de lait maternel au Québec. Ainsi, depuis le 30 avril

¹ RLRQ, c. C-27.

² 2021 QCTAT 5280.

2014, elle fournit aux centres hospitaliers offrant des soins en néonatalogie du lait maternel destiné aux grands prématurés de 32 semaines et moins ne pouvant pas être allaités par leur mère. Elle prélève, qualifie (analyse), libère, distribue et finalement, tient la plus grande banque de tissus humains au Québec.

[12] En plus de 5 médecins, Héma-Québec emploie 1 543 personnes, soit 750 professionnels et 793 salariés syndiqués représentés par 3 syndicats à Québec et 5 à Montréal.

[13] L'unité de négociation représentée par le syndicat compte 99 salariés : 66 techniciens de laboratoire à temps complet et 33 à temps partiel régulier, ainsi que 8 techniciens responsables à temps complet.

[14] Les salariés membres de l'unité d'accréditation assurent le bon fonctionnement opérationnel des laboratoires d'analyses réglementaires de Montréal, des laboratoires de référence de Montréal et du laboratoire des cellules souches. Ils effectuent, à l'intérieur de délais pouvant être de quelques heures, l'analyse des produits pour l'ensemble des produits prélevés, que ce soit le sang et le plasma prélevés en collectes mobiles, des centres des donneurs de sang Globule et des Plasmavie pour l'ensemble de la province ou le lait maternel, le sang de cordon, les cellules souches et les tissus humains.

[15] Le laboratoire des analyses réglementaires effectue aussi des analyses pour Transplant Québec et certains centres hospitaliers de la province. Dans certains cas, les résultats doivent être fournis dans des délais très rapides pour des cas jugés urgents (en moins de 8 heures) suivant la réception des échantillons. Un service de garde 24 heures par jour et 7 jours par semaine est sur pied pour répondre à ce besoin.

[16] Les laboratoires de référence effectuent des analyses spécialisées dont certaines sont exclusivement réalisées par Héma-Québec, pour tous les centres hospitaliers du Québec. Le degré d'urgence varie selon les cas référés, mais peut être très urgent (moins de 24 heures puisque menaçant pour la vie) ou de routine (quelques jours de délais). Héma-Québec fournit aussi des produits sanguins spécialisés et rares. Un service de garde 24 heures par jour et 7 jours par semaine est sur pied pour répondre à une livraison urgente de ces produits.

[17] Le laboratoire de cellules souches assure les activités de la banque publique de sang de cordon nécessitant un service 7 jours par semaine et le service de cryopréservation des cellules souches autologues de patients provenant de quatre centres hospitaliers. Ces produits doivent être traités dès leur réception au laboratoire.

[18] De plus, des techniciens de laboratoire sont affectés à des activités connexes dans les services suivants : enquêtes et études de dons antérieurs, équipements biomédicaux et clientèle des hôpitaux.

[19] Annuellement, Héma-Québec tient quelque 1 182 collectes de sang et reçoit près de 196 000 donneurs de sang, de cellules souches, de lait maternel et de tissus humains. Elle compte sur plusieurs partenaires bénévoles et livre chaque année plus de 805 000 produits biologiques d'origine humaine aux hôpitaux du Québec pour subvenir aux besoins des malades. Certains des produits recueillis et distribués par Héma-Québec ont une durée de vie aussi courte que 7 jours.

L'ANALYSE ET LE DISPOSITIF

[20] Le Tribunal rappelle que lorsqu'il évalue la suffisance d'une liste ou d'une entente dans un service public, il le fait en fonction des seuls critères que lui impose le Code, soit la santé ou la sécurité publique.

[21] Après avoir analysé l'entente, le Tribunal juge que les services essentiels proposés sont suffisants pour que la santé ou la sécurité publique ne soit pas mise en danger.

[22] L'entente énumère les tâches qui ne seront pas accomplies par les salariés durant la grève. Sans les reprendre une par une, il s'agit d'en reporter certaines après la fin de la grève comme la vérification de rapports et des analyses qui n'ont pas d'impact sur la libération des produits sanguins, le traitement d'échantillons externes, les entretiens des équipements du laboratoire, etc.

[23] Pour l'une ou l'autre des situations décrites, la liste prévoit qu'elles seront accomplies advenant une situation urgente ou si, par exemple, un délai pour réaliser une analyse venait à expiration.

[24] L'entente prévoit aussi que le personnel d'encadrement effectuera les tâches essentielles suivantes :

- à partir des feuilles de paillasse, sélectionner les tubes nécessitant une analyse particulière et les mettre sur le portoir prévu à cet effet;
- valider les urgences des techniciens plaquettes et sang de cordons/cellules souches.

[25] Rappelons qu'il s'agit d'une grève de courte durée et que dans d'autres circonstances, les services essentiels à maintenir pourraient être différents.

[26] Le Syndicat s'engage à prendre les moyens afin de maintenir le libre accès aux établissements d'Héma-Québec, ainsi qu'aux centres des donneurs de sang Globule et aux différents sites des collectes mobiles.

[27] Advenant une situation exceptionnelle et urgente mettant en cause la santé ou la sécurité publique et non prévue à l'entente, le syndicat s'engage à fournir le personnel nécessaire pour faire face à cette situation.

[28] Le Tribunal comprend aussi que dans l'éventualité où les parties éprouvent des difficultés quant à l'application ou l'interprétation de l'entente, elles communiqueront sans délai avec son service de conciliation qui pourra leur offrir l'aide nécessaire et au besoin, en saisir le Tribunal.

PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL :

DÉCLARE que les services essentiels prévus à l'entente du 26 novembre 2021, avec les précisions apportées dans la présente décision, sont suffisants pour que la santé ou la sécurité publique ne soit pas mise en danger;

DÉCLARE que les services essentiels à fournir pendant la grève sont ceux décrits à l'entente du 26 novembre 2021, annexée à la présente décision, avec les précisions apportées par le Tribunal qui en font partie intégrante;

RAPPELLE aux parties qu'advenant des difficultés dans la mise en application des services essentiels, elles doivent en discuter ensemble afin de trouver une solution. À défaut, elles doivent en saisir le Tribunal dans les plus brefs délais.

François Beaubien

M^e Émilie E. Joly
LAROCHE MARTIN
Pour la partie demanderesse

M^{es} Bruno Lepage et Isabelle Rochette
BEAUVAIS TRUCHON AVOCATS
Pour la partie défenderesse

Date de la mise en délibéré : 26 novembre 2021

FB/dk

**ENTENTE SUR LES
SERVICES ESSENTIELS**

**SYNDICAT DES TECHNICIENS (NES) DE LABORATOIRE DE HÉMA-QUÉBEC
AM-1003-0452**
4045 boulevard Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2W7

(ci-après désigné « le Syndicat »)

et

HÉMA-QUÉBEC
4045 boulevard Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2W7

(ci-après désigné « l'Employeur »)

- ATTENDU QUE l'Employeur a été identifié comme étant une entreprise de cueillette, de transport ou de distribution du sang, de ses dérivés ou tissus humains destinés à la transplantation, qui doit maintenir les services essentiels en cas de grève;
- ATTENDU QUE les parties sont tenues de maintenir les services essentiels, ce qui inclut la participation des cadres, tel que prévu à l'article 111.0.17 du Code de travail et de la jurisprudence en vigueur;
- ATTENDU QUE le Syndicat a fait parvenir un avis de grève d'une (1) journée qui sera exercée le 30 novembre 2021 de 00h01 à 23h59

Liste des services essentiels

1. Conformément aux dispositions du Code du travail, *RLRQ, c. C-27*, la présente constitue une entente sur les services essentiels à être maintenue lors de l'exercice du droit de grève par le Syndicat, à la condition qu'elle soit signée par les deux parties.
2. Pendant la grève du Syndicat, qui se tiendra le 30 novembre 2021 de 00h01 à 23h59, celui-ci s'engage à maintenir les prestations régulières de travail selon l'entente sur les services essentiels prévu ici-bas et à la liste des services essentiels prévues aux présentes.
3. La liste des services essentiels est composée de tous les salariés, couverts par l'accréditation, qui donneront leurs prestations régulières de travail selon leur journée normale de travail, à l'exception des tâches prévues à l'annexe A.
4. Les parties conviennent que les tâches prévues à l'annexe A ne seront pas effectuées par les salariés et ce, pour la durée de la grève.
5. Pour chaque journée de grève, le personnel d'encadrement doit contribuer aux tâches essentielles suivantes normalement effectuées par des salariés en grève afin de contribuer au maintien des services essentiels :
 - a) À partir des feuilles de paillasse, sélectionner les tubes nécessitant une analyse particulière (exemple : chagas) et les mettre sur le portoir à cet effet;
 - b) Les urgences des techniciens plaquettes et sang de cordons/cellules souches sont validées par l'employeur.

6. Pendant toute la durée de la grève, les absences et les quarts non comblés seront remplacés par le Syndicat selon les modalités de la convention collective. L'Employeur s'engage à fournir tous les outils nécessaires pour effectuer ces tâches, et ce, au plus tard à 18h00, le jour précédent le début de la grève.
7. Le Syndicat déterminera le moment du début et de la fin du temps de la grève en fonction des opérations et des périodes de repas et de pauses.
8. Les parties conviennent que pour le temps de la grève, l'Employeur désigne France Bernier. Le Syndicat, quant à lui, désigne Simon Poulin, lequel reçoit une libération syndicale afin de traiter toutes questions concernant le déroulement des activités le 30 novembre 2021.
9. Le Syndicat s'engage à prendre les moyens afin de maintenir le libre accès aux établissements de Montréal (4045 boul. de la Côte-Vertu, Montréal (Québec) H4R 2W7), Brossard (7 Place du Commerce, local 110, Brossard (Québec) J4W 3K3), aux Globules centres des donneurs de sang ainsi qu'aux différents sites des collectes mobiles.
10. Advenant une situation exceptionnelle ou urgente mettant en cause la santé et la sécurité du public, le Syndicat s'engage à fournir le personnel nécessaire pour faire face à cette situation parmi les salariés.

En foi de quoi, les parties ont signé, à Montréal ce 26 novembre 2021.

HÉMA-QUÉBEC

**SYNDICAT DES TECHNICIENS
(NES) DE LABORATOIRE DE
HÉMA-QUÉBEC
AM-1003-0452**

| | |
|----|---|
| 1 | TÂCHES RETIRÉES - Annexe A (STL AM-1003-0452) |
| 2 | Champ d'activités : analyses réglementaires |
| 3 | Les techniciens responsables aux analyses réglementaires |
| 4 | Répondre au téléphone (Précision : appel répondu et il y aurait un tri à savoir si non urgente, la réponse soit donnée le lendemain, mais les Tech. Resp. sont responsables de documenter la demande et s'assurer que le suivi est fait rapidement le lendemain) |
| 5 | Faire le traitement des courriels ne demandant pas un traitement immédiat en lien avec la sécurité des produits et la libération des résultats d'analyse (message automatique sera activé avec un message ressemblant à "durant la grève du 30 nov., uniquement les urgences seront traitées. Pour autre demande, voir un gestionnaire). |
| 6 | Vérifier les rapports et accepter les batchs analyses qui n'ont pas d'impact sur la libération des produits sanguins (Chagas, Confirmation HBsAg, Discriminatoire au TAN, Phéno RH)(ABO et RH manuel sauf si urgence, Prio ou TH) |
| 7 | Traiter les échantillons externes : faire leurs enregistrements dans les systèmes informatiques, accepter les résultats d'analyses et transférer les résultats aux clients(CUB : Boite ouverte, centrifugation 72 hrs pour TAN à faire, SQ et CT à faire, si près du délai max. pour faire les analyses alors le faire)(Si marge pour faire l'analyse ira après la grève sauf si une urgence (ex: QTX et Tissus Humains))(Sauf si début d'hémolyse ou RMO 10 jours et plus) (Tech. Resp.: attendra après la grève sauf si urgence ou délai d'analyse ou selon décision hémolyse)(Tech. Resp : saisie, vérification, transfert des résultats est fait uniquement fait pour les urgences) |
| 8 | La vérification et les saisies des rapports d'analyses faites au département de la sérologie(Sauf si urgence, prio. Et TH alors sera fait)(Le reste sera vérifié après la grève de 2 jours) |
| 9 | Faire la description des non-conformités et faire les traitements à apporter lors d'écarts aux procédures règlementées(les déclarations de NC seront faites dans le quart même)(Sauf pour les urgences et les actions immédiates seraient faites)(NB: Les tâches Ad Hoc seront traitées après la grève) |
| 10 | La vérification et la validation des rapports des analyses faites au laboratoire de la culture bactérienne de la banque de lait (CUB BLM) |
| 11 | Vérifier les rapports des analyses faites sur de nouveaux réactifs reçus au laboratoire |
| 12 | Vérifier la documentation des entretiens faits sur les équipements des laboratoires (Sauf pour les entretiens journaliers) |
| 13 | Les requêtes pour des demandes de service aux départements des ressources matérielles (RMT) et des techniciens informatiques (TI) |
| 14 | Les commandes internes de matériels et réactifs en stock au magasin d'Héma-Québec |
| 15 | Les commandes de matériels et de réactifs chez des fournisseurs |
| 16 | La planification des entretiens préventifs des appareils de chaque laboratoire, ainsi que la vérification de la documentation du rapport d'entretien |
| 17 | L'envoi, aux partenaires externes, des spécimens ne faisant pas partie de la Banque de produits sanguins et de tissus humains |
| 18 | La réception des colis (commandes) reçus au laboratoire |
| 19 | Le classement et l'archivage des documents et des rapports journaliers des analyses faites aux laboratoires |
| 20 | Les saisies dans les différents systèmes informatiques et tableaux de compilation de données des résultats d'analyses faites à l'externe(Précision: vérification de la conformité faite pour CQ Eau mais la saisie dans le tableau n'est pas faite)(Précision pour les Cell. Souche: la vérification sera faite mais pas l'entrée dans le tableau) |
| 21 | Via le système informatique Surround, faire la concordance entre les analyses à faire sur le rapport « Awaiting testing report » versus la prise en charge adéquate des échantillons correspondants(Précision: Les rapports sont imprimés mais la vérification serait faite en début de quart le lendemain matin, les tubes associés seront jetés en début de quart après ces vérifications) |
| 22 | Via le système informatique Surround, faire la concordance entre les analyses à faire sur le rapport « Samples on Hold » versus la prise en charge adéquate des échantillons correspondants(Précision: Les rapports sont imprimés mais la vérification serait faite en début de quart le lendemain matin, les tubes associés seront jetés en début de quart après ces vérifications) |
| 23 | La documentation et l'envoi des équipements à réparer ou étalonner |
| 24 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendus(Précision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 25 | La conciliation des troupes pour le service de comptabilité |
| 26 | Les techniciens aux Tests d'Acides Nucléiques (TAN) ne font plus les tâches suivantes |
| 27 | L'analyse des tubes prélevés aux collectes « Plasmavie » |
| 28 | Les analyses de contrôle de qualité sur les nouvelles troupes d'analyses reçues |
| 29 | Les entretiens des équipements du laboratoire TAN(Précision: ce n'est pas essentiel sauf si c'est pour un entretien journalier) |

| | |
|----|--|
| 30 | Les tests « discriminatoires » à l'analyse TAN |
| 31 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendus Précision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 32 | Les analyses pour les échantillons des clients externes aux dons réguliers d'Héma-Québec(CUB : Boite ouverte, centrifugation 72 hrs pour TAN à faire, SQ et CT à faire, si près du délai max. pour faire les analyses alors le faire)(Si marge pour faire l'analyse ira après la grève sauf si une urgence (ex: QTX et Tissus Humains))(Sauf si début d'hémolyse ou RMO 10 jours et plus) |
| 33 | Jeter les tubes dans les poubelles biorisques (les tubes doivent être jetés en début de journée le lendemain) |
| 34 | Disposer des poubelles et chaudières biorisques pleines |
| 35 | Les entretiens des équipements du laboratoire(Précision: ce n'est pas essentiel sauf si c'est pour un entretien journalier) |
| 36 | Les Techniciens Culture Bactérienne (CUB) |
| 37 | Le retrait des bouteilles négatives à la fin de la période d'incubation |
| 38 | Les saisies informatiques (# 2501) (sauf pour les résultats positifs avec le processus) |
| 39 | Faire l'enregistrement et les saisies dans le système informatique « Surround » et centrifuger les tubes pour les échantillons de clients externes aux dons réguliers d'Héma-Québec(CUB : Boite ouverte, centrifugation 72 hrs pour TAN à faire, SQ et CT à faire, si près du délai max. pour faire les analyses alors le faire)(Si marge pour faire l'analyse ira après la grève sauf si une urgence (ex: QTX))(Sauf si début d'hémolyse ou RMO 10 jours et plus) |
| 40 | Les entretiens des équipements du laboratoire(Précision: ce n'est pas essentiel sauf si c'est pour un entretien journalier) |
| 41 | Disposer des poubelles et chaudières biorisques pleines |
| 42 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendus Précision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 43 | Les Techniciens Banque de Sang (BDS) |
| 44 | Le démarrage d'un 2e appareil PK pour les analyses faites au laboratoire de la Banque de sang |
| 45 | Les analyses des échantillons inclus dans la 2e technique d'analyse Coomb's de la journée(S'il y avait une 3e techniques alors les 2 première tech. complète seraient faites) |
| 46 | Jeter les tubes dans les poubelles biorisques (les tubes doivent être jetés en début de journée le lendemain) |
| 47 | Disposer des poubelles et chaudières biorisques pleines |
| 48 | Les analyses de contrôle de la qualité sur les nouvelles trousse d'analyses reçues (Arrivage) |
| 49 | Laver la vaisselle et la verrerie de laboratoire |
| 50 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendus Précision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 51 | Les analyses pour des échantillons de clients externes aux dons réguliers d'Héma-Québec(CUB : Boite ouverte, centrifugation 72 hrs pour TAN à faire, SQ et CT à faire, si près du délai max. pour faire les analyses alors le faire)(Si marge pour faire l'analyse ira après la grève sauf si une urgence (ex: QTX et Tissus Humains))(Sauf si début d'hémolyse ou RMO 10 jours et plus) |
| 52 | Les analyses « Phénotypes RH » et CMV sur les appareils PK |
| 53 | Les analyses ABO et Rh faites en techniques manuelles(Précision: sauf pour les Urgence, Prio., TH et les les dons Réguliers selon si le délai d'analyse serait dépassé) |
| 54 | Les entretiens des équipements du laboratoire(Précision: ce n'est pas essentiel sauf si c'est pour un entretien journalier) |
| 55 | Les Techniciens Culture Bactérienne/Banque de Lait Maternel (CUB BLM) |
| 56 | La décontamination de la hotte du laboratoire |
| 57 | Ensemencer les échantillons des laits maternels non pasteurisés et pasteurisés |
| 58 | La lecture des géloses et l'interprétation de tous les autres tests (rapport d'analyse) |
| 59 | La 2e vérification des rapports d'analyse |
| 60 | Les entretiens des équipements du laboratoire |
| 61 | Décontaminer la hotte à la fin des analyses |
| 62 | L'envoi de spécimens à l'INRS (Institut national de la recherche scientifique) |
| 63 | Les analyses de contrôle de la qualité sur les nouvelles trousse d'analyses reçues (Arrivage) |
| 64 | Jeter les poubelles et chaudières biorisques pleines |
| 65 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendus |
| 66 | Les Techniciens Virologie |
| 67 | L'utilisation d'un 2e appareil (Prism) pour les analyses faites au laboratoire de la virologie |
| 68 | Les analyses des tubes prélevés aux collectes « Plasmavie » |
| 69 | Jeter les tubes dans les poubelles biorisques (les tubes doivent être jetés en début de journée le lendemain) |
| 70 | Jeter les poubelles et chaudières biorisques pleines |
| 71 | Les analyses de contrôle de la qualité sur les nouvelles trousse d'analyses reçues (Arrivage) |
| 72 | Les entretiens des équipements du laboratoire(Précision: ce n'est pas essentiel sauf si c'est pour un entretien journalier) |

| | |
|-----|---|
| 73 | Laver la vaisselle et la verrerie de laboratoire |
| 74 | Les analyses « Chagas et Confirmation VHB sur l'appareil Prism |
| 75 | Les analyses demandées pour des échantillons de clients externes aux dons réguliers de la Banque de sang d'Héma-Québec(CUB : Boite ouverte, centrifugation 72 hrs pour TAN à faire, SQ et CT à faire, si près du délai max. pour faire les analyses alors le faire)(Si marge pour faire l'analyse ira après la grève sauf si une urgence (ex: QTX et Tissus Humains))(Sauf si début d'hémolyse ou RMO 10 jours et plus) |
| 76 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 77 | Les Techniciens Sérologie |
| 78 | Les analyses de la sérologie pour les dons;(Précision: sauf pour les Urgence, Prio., TH et les les dons Réguliers selon si le délai d'analyse serait dépassé) |
| 79 | Les analyses de contrôle de la qualité sur les nouvelles troussees d'analyses reçues (Arrivage); |
| 80 | Les entretiens des équipements du laboratoire;(Précision: ce n'est pas essentiel sauf si c'est pour un entretien journalier) |
| 81 | Jeter les tubes dans les poubelles biorisques (les tubes doivent être jetés en début de journée le lendemain) |
| 82 | Jeter les poubelles et chaudières biorisques pleines; |
| 83 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 84 | Champ d'activités : Laboratoire de référence et des cellules souches |
| 85 | Les Techniciens Référence |
| 86 | Les analyses de contrôle de la qualité sur les nouvelles troussees d'analyses reçues (Arrivage); |
| 87 | Traiter les commandes demandées pour plus de 48 heures (les commandes d'érythrophérèse de 7 jours et moins seront traitées). |
| 88 | Déterminer les phénotypes des donneurs flagués par eProgesa |
| 89 | Jeter les poubelles et chaudières biorisques pleines; |
| 90 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 91 | Les entretiens des équipements du laboratoire;(Précision: ce n'est pas essentiel sauf si c'est pour un entretien journalier) |
| 92 | Préparation des panels pour les analyses courantes de la référence et la sérologie;(Sauf pour les cas urgents) |
| 93 | Remise en inventaire des culots phénotypés expirant dans moins de 10 jours; |
| 94 | Délocalisation des culots phénotypés fait de soir |
| 95 | Faire les analyses en Biologie moléculaire.(Précision : Sauf si une urgence) |
| 96 | Les Techniciens Lavage/congélation |
| 97 | Les entretiens des équipements du laboratoire;(Précision: ce n'est pas essentiel sauf si c'est pour un entretien journalier) |
| 98 | Laver les culots à remettre en inventaire régulier et qui ne sont pas dédiés a une commande |
| 99 | Jeter les poubelles et chaudières biorisques pleines; |
| 100 | Les analyses de contrôle de la qualité sur les nouveaux réactifs reçus (Arrivage); |
| 101 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 102 | Vérifier la concordance de l'inventaire des culots congelés de la base de données (tableau Excel) versus l'état des stocks dans ePROGESA; |
| 103 | Le suivi des nouveaux donneurs de sang rare génotypé; |
| 104 | Faire le contrôle de qualité mensuel |
| 105 | Les Techniciens Responsables référence |
| 106 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 107 | Le suivi des non-conformités; (les déclarations de NC seront faites dans le quart même)(Sauf pour les urgences ET les actions immédiate seraient faites)(NB: Les tâches Ad Hoc seront traitées après la grève) |
| 108 | Faire des requêtes dans le système informatique « GSC » pour des demandes de service aux départements des ressources matérielles (RMT) et des techniciens informatiques (TI); |
| 109 | Faire le traitement des courriels ne demandant pas un traitement immédiat en lien avec la sécurité des produits et la libération des résultats d'analyse. (message automatique sera activé avec un message ressemblant à "durant la grève du uniquement les urgences seront adressé sinon de voir gestionnaire") |
| 110 | Les Techniciens HLA |

| | |
|-----|--|
| 111 | Les analyses de routine/régulières; (Précision : sauf pour les urgences qui seront déterminées par l'Employeur) |
| 112 | Les techniques et l'interprétation NGS et SSO (typage HLA) pour trouver des donneurs de moelle osseuse compatibles à des receveurs et créer un registre international de donneurs;(Précision : sauf pour les urgences) |
| 113 | L'équipement Coulter pour le décompte des globules dans le sang;(Précision : sauf pour les urgences) |
| 114 | L'enregistrement des échantillons des donneurs dans le système informatique Edgelab; |
| 115 | Jeter les poubelles et chaudières biorisques pleines; |
| 116 | Les analyses de contrôle de la qualité sur les nouveaux réactifs reçus (Arrivage); |
| 117 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 118 | Les entretiens des équipements du laboratoire;(Précision: ce n'est pas essentiel sauf si c'est pour un entretien journalier) |
| 119 | Les Techniciens Responsables HLA |
| 120 | Faire le traitement des courriels ne demandant pas un traitement immédiat en lien avec la sécurité des produits et la libération des résultats d'analyse;(message automatique sera activé avec un message ressemblant à "durant la grève du 08-11 et 09-11 uniquement les urgences seront adressé sinon de voir gestionnaire") |
| 121 | Le suivi des non-conformités; (les déclarations de NC seront faites dans le quart même)(Sauf pour les urgences ET les actions immédiate seraient faites)(NB: Les tâches Ad Hoc seront traitées après la grève) |
| 122 | Vérifier et classer les rapports des analyses faites sur de nouveaux réactifs reçus au laboratoire; |
| 123 | Faire des requêtes dans le système informatique « GSC » pour des demandes de service aux départements des ressources matérielles (RMT) et des techniciens informatiques (TI); |
| 124 | Faire les commandes internes de matériels et réactifs en stock au magasin d'Héma-Québec; |
| 125 | Faire toutes les commandes de matériels et de réactifs chez des fournisseurs; |
| 126 | Faire la planification des entretiens préventifs des appareils de chaque laboratoire, ainsi que la vérification de la documentation du rapport d'entretien; |
| 127 | Cesser de préparer la documentation et de faire l'envoi des équipements à réparer ou étalonner; |
| 128 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 129 | Les Techniciens Sérologie des plaquettes |
| 130 | Les analyses;(Précision: Sauf le traitement des échantillons à la réception qui sera fait ainsi que le traitement des urgences) |
| 131 | L'enregistrement des échantillons des donneurs dans le système informatique Edgelab;(Précision: Sauf urgences. La saisie informatique sera immédiatement faite si l'information n'est pas retraçable de façon papier) |
| 132 | Les analyses de contrôle de la qualité sur les nouveaux réactifs reçus (Arrivage); |
| 133 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 134 | Les entretiens des équipements du laboratoire;(Précision: ce n'est pas essentiel sauf si c'est pour un entretien journalier) |
| 135 | Jeter les poubelles et chaudières biorisques pleines. |
| 136 | Les Techniciens Banque de Sang de Cordons / Cellules Souches (BSC CS) |
| 137 | Les analyses; |
| 138 | Ouvrir les boîtes de sang de cordon; (Précision: toutes les boites seront ouvertes afin de voir s'il y a un dirigé OU autologue. Les boîtes qui n'ont pas un dirigé OU autologue seront refermées. S'il y a un dirigé, autologue OU une distribution de sang de cordon alors, ils seront traités et analysés.) |
| 139 | Utiliser l'appareil Coulter et analyser les contrôles; |
| 140 | Utiliser l'appareil Accuri pour les échantillons congelés et analyser les contrôles; |
| 141 | Réceptionner les sangs de cordon dans le système informatique Edge; |
| 142 | Disposer des poubelles et chaudières biorisques pleines; |
| 143 | Descendre les boîtes à l'expédition; |
| 144 | La saisie des résultats; |
| 145 | Le traitement des échantillons mères; |
| 146 | Les analyses de contrôle de la qualité sur les nouveaux réactifs reçus (Arrivage); |
| 147 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 148 | Les entretiens des équipements du laboratoire;(Précision: ce n'est pas essentiel sauf si c'est pour un entretien journalier) |
| 149 | Champ d'activités : Autres services |
| 150 | Les Techniciens Services à la clientèle hôpitaux (SCH) |

| | |
|-----|--|
| 151 | Traiter les appels non urgents et les appels qui ne concernent pas les produits biologiques. (Précision : Les appels sont répondus et les commandes, plaintes, retraits de produit et les non conformités et les appels post-don sont traités comme à l'habitude. NB: Les appels non urgents sont documentés afin qu'un suivi soit fait rapidement le lendemain) |
| 152 | Notifier les retraits rappels pour les CSL |
| 153 | Faxer les 3e copies au centre d'hémophilies |
| 154 | Vérification mensuelle des cas du système informatique CAPA; |
| 155 | Enregistrement des commandes de produits d'érythrophérese dans eProgesa;(Précision : Les érythrophérese pour livraison dans 7 jours ou moins seront saisies dans le système et seront imprimés. S'il y a une érythrophérese pour livraison dans plus de 7 jours une copie sera acheminée) |
| 156 | Faire la mise jour de l'inventaire des plaquettes; (Précision : sera fait par les gestionnaires) |
| 157 | Vérifier auprès des hôpitaux pour faire une mise à jour des besoins pour les patients nécessitant un grand volume en produits sanguins (Cas actifs); |
| 158 | Révision des dossiers clos de retraits de produits et les envoyer à l'AQ (assurance qualité); |
| 159 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 160 | Les Techniciens Responsables Service Clientèle Hôpitaux |
| 161 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 162 | Répartir les tâches entre les techniciens du service à la clientèle; |
| 163 | Vérifier les heures de pauses et de repas des techniciens; |
| 164 | Vérifier que les tâches sur le tableau ont bien été effectuées;(Précision : sera fait par l'Employeur) |
| 165 | Vérifier que toutes les saisies soient bien effectuées lors de l'arrêt d'un de ces systèmes informatiques eProgesa, SmartNC, SmartRP et SIPS; |
| 166 | S'assurer que les mises au rebut des produits stables ont été complétées (avis Z3) dans le système informatique SIPS; (Précision : sera fait par les gestionnaires) |
| 167 | Remettre les documents à archiver à l'adjointe administrative; |
| 168 | Traiter les commandes de produits sanguins pour les Cégeps (produits pour enseignement); |
| 169 | Faire les statistiques pour les colots à segments inhabituels. |
| 170 | Les Techniciens Service des Équipements Biomédicaux SEB |
| 171 | Faire toutes les tâches de routine;(Précision: Entretien préventif et étalonnage), excluant les entretiens correctifs urgents |
| 172 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 173 | La réception et la prise en charge des colis reçus aux laboratoires |
| 174 | Les Techniciens Enquête et études de dons antérieurs |
| 175 | Les dossiers de donneurs sous surveillance; |
| 176 | La vérification des dossiers qui ont des analyses en attente et les suivis auprès des laboratoires concernés; |
| 177 | Répondre aux différents traitements attribués au service des enquêtes dans le système informatique SmartSolve; (Sauf le retrait des produits sera fait dans les 24 heures après avoir obtenu un résultat positif) |
| 178 | Imprimer et traiter les résultats des analyses de confirmation faites au LSPQ; |
| 179 | La réintégration des donneurs qui ont suivi le processus de réintégration avec succès (résultats virologiques négatifs); |
| 180 | Les formations, lectures, réunions, réunions Teams, ainsi que la rédaction des comptes-rendusPrécision: ce n'est pas essentiel sauf s'il y a un changement immédiat dans les documents contrôlés (le personnel devra toujours être à jour dans les lectures en vigueur dans SmartSolve) |
| 181 | Tous les services |
| 182 | Techniciens en télétravail |
| 183 | Formation incluant le formateur et l'apprenant |